

# Emploi / Un projet soutenu par la Région, le fédéral et la commune

## Un cocon émerge à Forest

**BRUXELLES EMERGENCES** est la seconde coopérative d'activités de la capitale. Comment lancer son activité sans prendre de risques.

**E**lle aura mis six ans à sortir des cartons mais cette fois, c'est fait : Bruxelles Emergences est bel et bien active depuis août 2008. A la base, il y avait Dansaert Emergences, coopérative d'activités fondée en 2002 – mais jamais sortie de sa torpeur. Six ans, un changement de nom et un déménagement plus tard, la voilà réveillée.

Une coopérative d'activités, c'est de l'économie sociale en plein : sa mission est de permettre à ceux qui désirent créer leur emploi ou monter leur entreprise de le faire dans un environnement sécurisé. Chômeurs ou bénéficiaires du revenu d'intégration peuvent se lancer sans risquer de perdre leurs allocations si la sauce ne prend pas. Pareilles coopératives, il en existait déjà une dizaine en Belgique, mais une seule à Bruxelles, spécialisée dans l'horeca. Bruxelles Emergences, elle, ratisse plus large : artisanat et services aux personnes ou entreprises. « *D'ici six mois, nous définirons peut-être une cible plus précise en fonction de notre expérience* », souligne le directeur, Joël Beeckman.

Derrière la coopérative, on retrouve la Société de développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB), Forest via sa mission locale, l'organisme de microcrédit Crédal ainsi que trois centres d'entreprises. « *Ces coopérateurs ont apporté un petit capital*, note Grégor Chapelle (PS), échevin forestois de l'emploi et président du CA de Bruxelles Emergences. *Et surtout, ils réorienteront vers nous tous ceux qui ont besoin de ce cocon pour lancer leur activité.* »

### Cinq étapes vers l'emploi

Bruxelles Emergences s'est installée à Forest, rue de Belgrade, dans les locaux communaux du Forum. Au rayon subsides, la coopérative est soutenue par la Région, le fédéral et la commune.

Ici, le parcours de l'entrepreneur en herbe se déroule en cinq étapes. Un : on définit les contours du projet, on se penche sur sa nature et sa viabilité. Deux : les choses sérieuses commen-

cent, avec l'élaboration du plan d'affaires et des objectifs financiers. Trois : durant six mois, place à un test grandeur nature. Bruxelles Emergences se charge des documents officiels et de la comp-

tabilité ; l'entrepreneur continue à percevoir ses allocations et peut suivre les formations nécessaires. Quatre : dès que le chiffre d'affaires est suffisant, il débouche sur un salaire versé par la coopérative, qui peut toujours être complété par des allocations. La coopérative se réserve 10 % de la marge brute. « *En moyenne, cette phase dure de 12 à 18 mois.* » Cinq : l'entrepreneur vole de ses propres ailes. Il devient indépen-

dant ou fonde sa société.

Bruxelles Emergences compte sur 10 à 15 projets réussis par an. « *Mais ça, ce n'est que la partie visible de l'iceberg*, précise Grégor Chapelle. *D'autres n'iront pas jusqu'au bout mais se seront remis en mouvement et décrocheront un emploi. D'autres encore se rendront compte qu'ils ne sont pas faits pour ça et éviteront par la suite de coûteux échecs.* » ■

**BENOÎT MATHIEU**

## Des parrains pour intégrer les jeunes ouvriers

Dès le 1<sup>er</sup> février prochain, 15 jeunes chômeurs molenbeekoïses entameront une année de contrat sous les couleurs de la Stib. Avec, à la clé (si tout se passe au poil), la perspective d'un engagement indéterminé. Dans une commune où certains quartiers affichent de tristes statistiques en matière d'emploi (parfois 40 % de jeunes chômeurs), on ne peut que jeter un œil intéressé sur les initiatives du genre.

Le projet « Cap-Travail », c'est le fruit d'un partenariat entre la commune de Molenbeek, sa Mission locale et l'ASBL Cap-Sciences-Humaines. L'idée : permettre à des jeunes sans-emploi, dénués de qualification, de mettre en valeur les quelques notions techniques, même superficielles, qu'ils ont accumulées au fil de leur parcours scolaire.

Poseurs de voies, dépanneurs-ré-

parateurs, agents d'entretiens des trams et rames de métro : autant de techniciens dont la Stib a besoin.

« J'ai sauté sur l'occasion pour concrétiser ce projet de mentorat d'insertion socioprofessionnelle concocté avec l'ASBL Cap-Sciences Humaines », confie l'échevin molenbeekoïse de l'Emploi Ahmed El Khanouss (CDH).

Le concept du mentorat d'insertion socioprofessionnelle s'appuie sur l'aide de travailleurs chevronnés, en fin de carrière, au sein des entreprises. Formés à la tâche, ceux-ci jouent le rôle de parrains pour faciliter l'intégration des jeunes dans leur nouvel environnement.

« 15 ouvriers de la Stib aideront ainsi les jeunes à s'habituer aux horaires, à la hiérarchie, à l'ambiance de travail... C'est un projet-pilote que nous allons poursuivre avec d'autres entreprises avec lesquelles nous avons des discussions », conclut Ahmed El Khanouss.

**GUY VERSTRAETEN**